

Université de Liège - Faculté de Science Appliquée

La

CEINTURE ALIMENT TERRE

Liégeoise



SOMMAIRE

5	INTRODUCTION
7	PRÉSENTATION DU CONTEXTE
	CONTEXTE PROPICE AUX CHANGEMENTS
	<i>Une prise de conscience au cours du temps</i>
	<i>Le triple défi</i>
	SYSTÈME ALIMENTAIRE INNOVANT
	<i>L'effondrement de la civilisation moderne et industrielle</i>
	<i>Les systèmes alimentaires territorialisés</i>
	CONTEXTE AGRONOMIQUE
	<i>Le contexte en Wallonie</i>
	<i>Des conséquences déjà abordées</i>
	<i>Le marché wallon</i>
	<i>Le contexte à Liège</i>
15	HISTORIQUE DU CAS TRAITÉ
	LA TRANSITION COMME POINT DE DÉPART : LA TRANSITION
	<i>Réseau de Transition</i>
	<i>Liège en Transition</i>
	<i>Les prémices de la CATL</i>
	LANCEMENT OFFICIEL DU LA CATL
	<i>Premier forum ouvert</i>
	<i>Développement de la dimension économique et entrepreneuriale</i>
	ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE
	<i>Projet Pilote : des Compagnons de la Terre</i>
	<i>Reconnaissance des acteurs institutionnels</i>
25	PRINCIPAUX ENJEUX À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
	AMBITIONS DE LA CATL
	AMBITIONS TERRITORIALES
27	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU PROJET
	PARTENAIRES AU LANCEMENT DE LA CATL
	DÉMARCHE « BOTTUM UP »
	PARTENARIAT POUR LES FINANCEMENTS
29	OUTILS URBANISTIQUES
	LES OUTILS URBANISTIQUES
	<i>Le Code wallon de l'Agriculture</i>
	<i>Le Schéma de l'Arrondissement de Liège</i>
	<i>Appels à projets</i>
	<i>Le permis de végétaliser</i>
	LES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'INTELLIGENCE COLLECTIVE
	<i>Forum ouvert</i>
	<i>Ateliers/Colloques</i>
37	PRINCIPALES LEÇONS
39	BIBLIOGRAPHIE

«La Ceinture Aliment-Terre liégeoise est une dynamique d'auto-organisation et de développement progressif des réseaux agroalimentaires alternatifs en région liégeoise.»

Définition de Christian Jonet

INTRODUCTION

Après la Seconde Guerre Mondiale, l'agriculture est marquée par son industrialisation et sa standardisation permettant l'intensification des modes de production. L'expansion de la motorisation, la généralisation de l'usage des engrais chimiques et pesticides, l'insémination artificielle... sont toutes des évolutions réduisant le champ d'action des agriculteurs traditionnels et accentuant la distance entre producteurs et consommateurs.

La Ceinture Aliment-Terre liégeoise (CATL) est un projet de mobilisation des forces vives de la région liégeoise en faveur du développement d'une filière alimentaire courte, écologique et génératrice d'emplois de qualité¹. Elle est perçue comme un projet de développement territorial innovant² (Noël et Van Malder, 2014). Nous verrons par la suite comment la CATL s'est mise en œuvre.

La CATL s'inscrit dans une ambition de réinventer une agriculture «vivrière», créatrice d'emploi et respectueuse non seulement de l'environnement mais aussi des consommateurs (Ibid.). À travers l'étude nous développerons l'impact de la CATL sur son territoire.

La signification des termes qui la compose intensifie l'ambition de posséder une agriculture «vivrière» (Bousbaine et Bryant (2017)):

- Le mot «**ceinture**» fait référence plus à une **ceinture nourricière** qu'à une «**ceinture verte**». L'idée est de pouvoir subvenir au besoin d'une ville en cas de blocus (être en auto-gestion). Les terres agricoles nourrissent réellement la ville. La seconde idée est de recréer un lien entre la ville et la campagne qui l'entoure. Ce lien n'est pas que physique, il inclut la dimension économique et alimentaire.
- Les deux autres termes «**Aliment et Terre**» font référence à une reconnexion entre producteurs et consommateurs, sur un territoire : la province de Liège.

Cette initiative liégeoise aspire à changer le mode de fonctionnement de notre société.

Avant de poursuivre notre analyse, sur les enjeux et la mise en œuvre de la CATL sur le territoire liégeois, nous nous intéresserons au contexte socio-économique, politique, agronomique... dans lequel elle s'inscrit, ainsi que son historique.

1 Christian Jonet lors de sa présentation pendant le séminaire.

2 Elle constitue un maillage sur base de collectif, une démarche essentiellement bottom up, qui part du territoire vers ses acteurs.

«En 10 ans le prix moyen d'un hectare agricole multiplié par 3»
de Christian Jonet

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

CONTEXTE PROPICE AUX CHANGEMENTS

Depuis quelques années, la conscience écologique tente de raisonner un système économique *irrationnel, injuste et débridé* (Servigne, 2011). Aujourd'hui nous pouvons dire que la société fait face à des crises systémiques (c'est-à-dire une crise au niveau environnementale, sociale, économique, politique, ou encore financière...)

Une prise de conscience au cours du temps

C'est en 1972 que nous prenons conscience des limites de croissance de la Terre. Dans son étude Servigne (2011) nous explique cette prise de conscience à travers le rapport *The limits to growth*: « si les taux de croissance (de l'époque) de la population mondiale, de l'industrialisation, de la pollution, de la production de nourriture, et de l'épuisement des ressources demeurent inchangés, les limites à la croissance sur cette planète seront atteintes au cours des 100 prochaines années ».

Le groupe de recherche notifie dans ce rapport qu'il est tout à fait possible de trouver un juste équilibre de stabilité écologique et économique (Servigne, 2011).

Les années 70 sont synonymes de premiers chocs pétroliers, avec en 2005 l'apparition de la notion du pic pétrolier¹.

Les années 2006 et 2007 sont marquées par la prise de conscience sur le réchauffement climatique. Les scientifiques expliquent que le réchauffement est lié aux activités humaines. Ce problème concerne toute la planète et les conséquences vont être catastrophiques (Servigne, 2011).

En 2008, le pic pétrolier et le changement climatique sont inséparables: les effets sont conjoints (Hopkins, 2010; Lagneau, 2013; Servigne, 2011). Richard Heinberg, un spécialiste du pic pétrolier décrit qu'« au niveau superficiel, nous pourrions dire que le changement climatique est la question de ce qui sort du tuyau d'échappement, tandis que le pic pétrolier est la question de ce qu'on met dans le réservoir d'essence ».

À ce stade, nous pouvons souligner plusieurs constats (Hopkins, 2010; Huchette, sans date):

- Nos modèles économiques et sociétaux sont dépendants des énergies fossiles (exemple: le transport, les routes, le plastique, le textile...)
- Les énergies fossiles jouent un rôle majeur dans le réchauffement climatique (exemple:

¹ Corresponds au moment où la production mondiale de pétrole atteindra son maximum pour ensuite décroître jusqu'à épuisement de la ressource (Hopkins R., 2010; Huchette G., sans date). Les conséquences seront majeures: l'augmentation des prix, crises économiques, guerres de ressources.

guerre de ressources, pollution, pluies acides...);

· Et, il y a un épuisement de ces ressources bon marché et non renouvelable.

Aujourd'hui notre modèle de civilisation est entrain d'évoluer. Changer de manière de vivre et de consommer représente l'un des défis de notre société. Nous observons déjà un changement au niveau des consommateurs: beaucoup sont devenus méfiants à propos de leur alimentation, devenue trop industrielle (Bousbaine et Bryant, 2017 ; Jonet, 2014).

Dans notre démarche nous pouvons faire ressortir de nouveaux constats (Bousbaine et Bryant, 2017):

- La population est de plus en plus à la recherche de produits de qualités et sains dont la provenance est clairement définie² ;
- « 63 % des Belges francophones pensent qu'une majorité de l'offre alimentaire présente un risque important pour leur santé. En outre, les consommateurs interrogés dénoncent une grande opacité sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (de la production à la distribution, en passant par la transformation) et se sentent fort seuls dans leur méfiance. » (Les résultats de l'enquête Thermomètre Solidaris (déc. 2013)).

Le triple défi

À ce stade de nos recherches, nous pouvons faire une analogie sur la vision de Hopkins. Dans son manuel de Transition (2010), il démontre que la société devrait faire face à un triple défi: le pic pétrolier, le dérèglement climatique et l'instabilité économique³.

SYSTÈME ALIMENTAIRE INNOVANT

L'effondrement de la civilisation moderne et industrielle

Le modèle agricole que nous connaissons aujourd'hui est apparu après la 2nd Guerre Mondiale, notamment avec l'utilisation massive des engrais chimiques et développement de la phytopharmacie (herbicides, insecticides, pesticides), zoopharmacie (vaccins, antibiotiques, césariennes), spécialisation des régions agricoles et spécialisation des fermes (de fermes mixtes à des fermes spécialisées dans la production laitière...) (Rentmeesters, 2013).

En Europe, l'ancien PAC (Politique Agricole Commune) a joué un rôle important dans l'effondrement de l'agriculture traditionnelle. Elle favorise les grosses exploitations (avec une prime de 80 %

2 Cet argument nous a également été rapporté lors d'entretiens.

3 Pour plus d'informations sur ce triple: conférer le manuel de transition de Rop Hopkins (2010).

au lieu de 20 %), elle engendre une augmentation du rendement et de la productivité et implique l'apparition de problèmes tant sociaux, qu'écologiques ou encore sanitaires⁴ (Servigne, 2012; Rentmeesters, 2013).

Aujourd'hui nous pouvons qualifier notre civilisation comme «**moderne et industrielle**» avec un développement du système agro-industriel de production et de consommation de masse. Ce système agro-industriel se qualifie de *spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé*⁵. Notre système alimentaire industriel rentre dans la «**grande descente énergétique**», en d'autres termes notre civilisation va connaître un effondrement pour rentrer dans un nouveau paradigme (Sinai et al., 2015) plus résilient⁶.

Les Systèmes Alimentaires Territorialisés

Pour répondre à ce constat d'effondrement et pour avoir une société plus résiliente, nous voyons apparaître de nouveaux systèmes alimentaires. Ils répondront à de nouvelles manières de produire et de consommer, des nouvelles façons d'agir ensemble et de nous associer les uns aux autres (Hopkins, 2014)

La création de systèmes plus petits et plus locaux constituera une résilience. Les caractéristiques principales d'un système résilient sont la modularité, la diversité des éléments et des fonctions (ou redondance), l'amélioration de l'efficacité des processus, et enfin le raccourcissement des boucles de rétroaction (Hopkins 2010 ; Sevigne, 2012). Dans notre contexte, les nouveaux systèmes alimentaires devront être diversifiés, locaux, modulaires, cycliques, basés sur les collectivités, et transparents.

Les systèmes alimentaires territorialisés (SAT) représentent une alternative au modèle dominant agro-industriel. Leur objectif est de réduire les externalités négatives⁷ et valoriser les impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs. Les SAT mettent l'accent sur une intégration

4 Pollutions des sols, de l'eau et de l'air, l'érosion, diminution de la biodiversité.

5 Christian Jonet lors de sa présentation pendant le séminaire.

6 « *C'est la capacité d'un système, d'une espèce, d'un groupe ou d'une personne à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation. Renvoyée à nos sociétés, cette idée implique notre capacité collective à pouvoir supporter des chocs extérieurs (crises économiques ou diverses, guerres, catastrophes naturelles...) tout en continuant d'avancer.* » (Noirfalisse, 2015). La résilience désigne simplement la capacité d'un écosystème à résister aux chocs et aux changements (Servigne, 2011).

7 Externalités négatives :

- Sociales (droit à l'alimentation, dualisation entre petits et grands producteurs, santé des consommateurs, revenus, etc.);
- Environnementales (pesticides, énergivore, diminution de la fertilité des sols, dégradations des ressources naturelles et des écosystèmes, etc.);
- Culturelles (perte de diversité, etc.).

locale des filières, par opposition aux filières de la mondialisation agroalimentaire. Les SAT constituent une solution de résilience face aux futures crises et au risque de délocalisation.

CONTEXTE AGRONOMIQUE

Nous avons abordé les trois constats présents dans la société actuelle, le pic pétrolier, le réchauffement climatique et les crises économiques. Nous avons également souligné que les systèmes alimentaires connus aujourd'hui sont en crise, notamment le système agro-industriel. Avant de poursuivre sur la CATL et son impact sur le territoire, il est essentiel de comprendre dans quel territoire s'inscrit cette innovation.

Le contexte en Wallonie

Aujourd'hui, nous constatons une dégradation des zones de productions, alors que les terres de la Région wallonne étaient les plus productives mondialement⁸. Cette dégradation marque de nombreux effets négatifs: érosion, diminution des taux d'humus, infiltration de nitrate, espèces invasives, chute de la biodiversité...⁹ (Noël et Van Malder, 2014; Bousbaine A., 2017). Une des conséquences visibles est les nombreuses crises alimentaires, la Belgique a été touchée à deux crises laitières (2009 et 2016).

Le deuxième constat est que le modèle de production est dépendant, vulnérable et malmené. La vulnérabilité du modèle agricole wallon est explicable par les différentes crises emblématiques, notamment celle concernant le lait (Noël et Van Malder, 2014). Nous pouvons ajouter que la production en Région wallonne est primaire. Une partie de la production part en Flandre, où elle est transformée en une denrée alimentaire flamande¹⁰. En chiffre, cela représente 80 % de ce que nous mangeons est produit et transformé hors du territoire (Bousbaine A., 2017). Nous pouvons donc affirmer que la production wallonne est donc dépendante de l'exportation (Ruwet A., 2013).

L'effondrement humain peut constituer un troisième constat (Noël et Van Malder, 2014). Nous remarquons d'après les statistiques agricoles qu'il existe une diminution constante du nombre d'exploitations. Celle-ci peut s'expliquer d'une part par l'absence de successeurs pour les agriculteurs qui partent en retrait¹¹ (Stevens C., 2012). Les terres sont alors récupérées par d'autres secteurs

8 Entretien avec Maud Blaffart.

9 Christian Jonet a également abordé les effets négatifs de la dégradation des terres agricoles lors de sa présentation pendant le séminaire.

10 Entretien avec Maud Blaffart.

11 D'après Stevens C., (2012): 50,29 % des agriculteurs wallons n'ont pas de repreneur; 20,08 % en ont un, et 34,63 % ne savent pas.

tels que de la construction de maisons individuelles, d'infrastructures de service public de voies de communication ou encore l'industrie proposant alors un modèle plus intense au niveau capitale (Jonet C., 2015; Stevens C., 2012). La deuxième idée est l'acquisition d'une ferme et de tout le matériel représentant un coût non négligeable (Ruwet A., 2013).

L'effondrement humain touche également l'aspect psychologie. La Région wallonne a mis en place une cellule d'accueil psychologique AgriCall en 2001. Cette cellule est instaurée pour faire face aux stress professionnel et post-traumatique liés aux abattages consécutifs aux crises alimentaires, en d'autres termes pour les agriculteurs souffrant de burn-out (d'épuisement psychologique). Au début de sa mise en œuvre, la cellule aurait dû être temporaire mais aujourd'hui elle est encore présente¹². Les recherches démontrent que 29 % des agriculteurs souffrent de burn-out (Noël et Van Malder, 2014).

Des conséquences déjà abordées

Les différents constats que nous avons mis en avant étaient déjà soutenus par Thierry Laureys dans son livre *Changer le modèle Agricole en Wallonie* (Laureys T., 2004 in Noël et Van Malder, 2014, p6): «*si rien n'est fait, 9000 agriculteurs auront disparu dans 10 ans*».

La Wallonie voit une diminution de 3,2 % par an des emplois agricoles. Si en 1990, la Wallonie comprenait 46 305 emplois dans le domaine agricole, en 2010, ils sont 47,5 % de moins (Noël et Van Malder, 2014). En d'autres termes la Belgique perd en moyenne quelque 62 emplois chaque semaine dans le secteur agricole (Jonet C., 2015)

Le marché wallon

Le marché wallon est aujourd'hui demandeur de productions locales et de qualité, et ça depuis près de quinze ans. Et cette tendance ne cesse de s'accroître (Noël et Van Malder, 2014; Annet et Beaudelot, 2017). Pour appuyer cette affirmation, nous pouvons nous baser sur des chiffres (biowallonie):

- Au 31 décembre 2016, la Wallonie comptait 1 493 fermes certifiées bio, ce qui représente près de 12 % des fermes wallonnes, soit plus d'une ferme sur dix;
- Ce qui représente une progression entre 2015 et 2016 de +12.4 %.
- Et représente 7.852 nouveaux hectares sont sous contrôle bio en Wallonie.

Globalement la consommation de produits bio augmente d'environ 15 % par an. Noël et Van Mal-

12 Entretien avec Maud Blaffart.

CONTEXTE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE LIÉGEOIS - SADIg



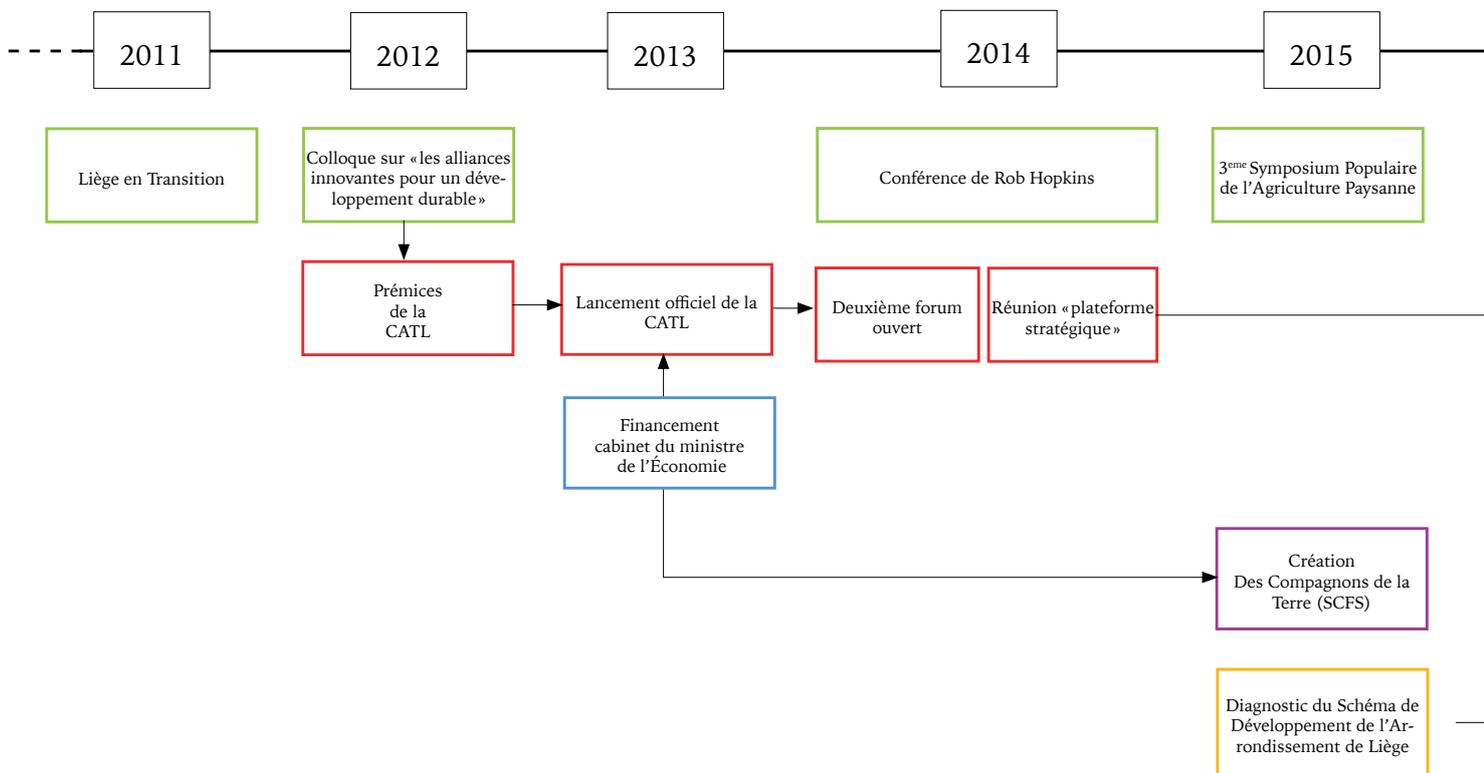
der (2014) soulignent toutefois que le bio n'est pas un indicateur de développement mais qu'on peut considérer qu'il y a une demande plus importante de circuit court.

Le contexte à Liège

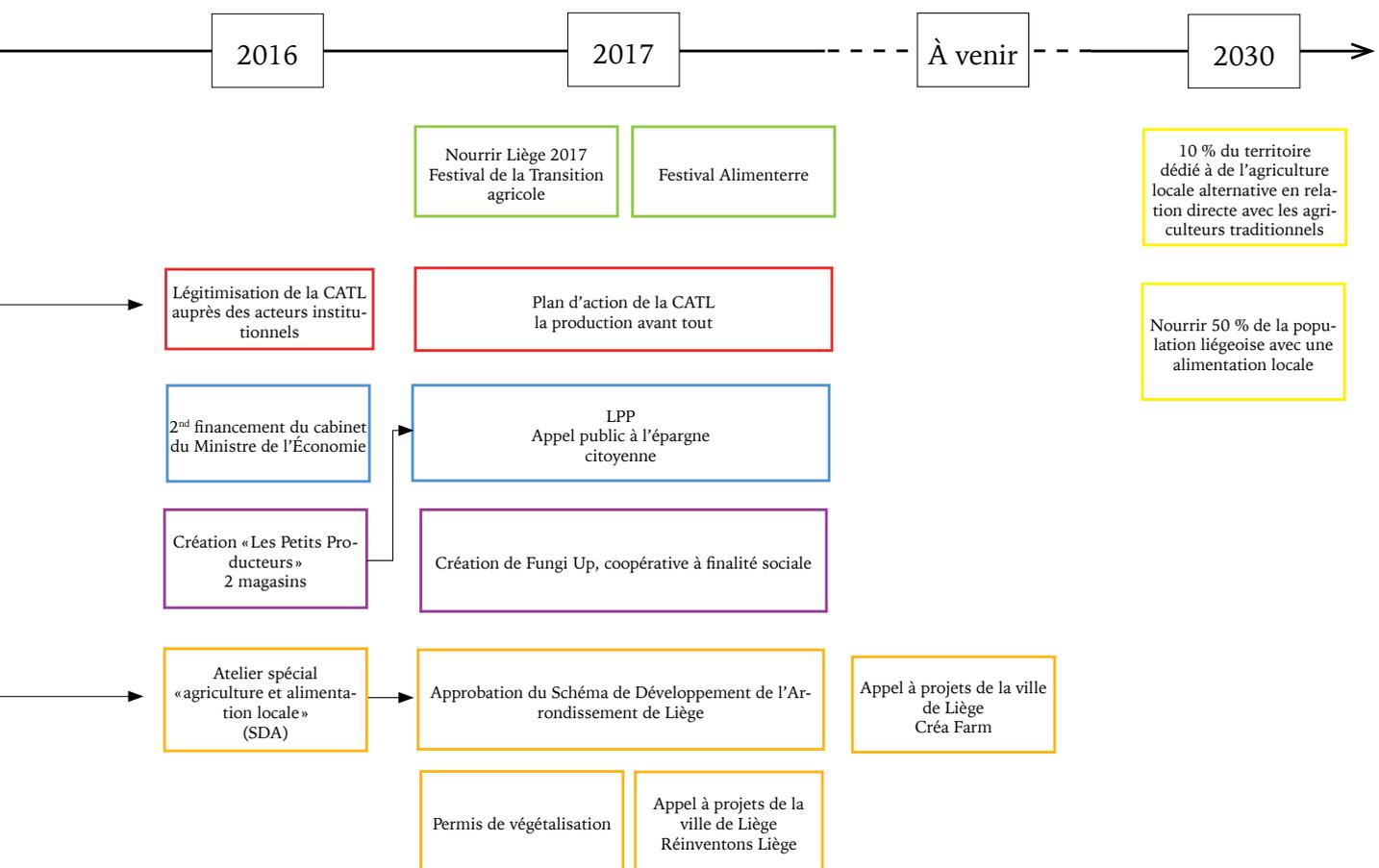
La région de Liège a un hinterland agricole de qualité. Il permet d'offrir des productions variées (Liège Métropole, 2017). Nous pouvons remarquer qu'il y a 4 grandes aires agricoles délimitées par les cours d'eau principaux (Meuse, Ourthe, Vesdre et Amblève):

- Région limoneuse à dominance de cultures (céréales, betteraves...).
- Région herbagère caractérisée par des élevages bovins à spécialisation lait.
- Ardenne condrusienne marquée par une combinaison équilibrée des productions végétales et animales.
- Condroz oriental caractérisé par des élevages bovins à dominante laitière.

Spécificités locales: vergers et production de fruits, cultures de légumes, élevage de porcs...



HISTORIQUE DU CAS TRAITÉ



«La transition est un art qui relève plus de la musique que de l'architecture. Ce n'est pas seulement la construction finale à laquelle l'on doit être attentif, le modèle vers lequel on tend. Dans une transition, c'est chaque étape qui importe, même la plus petite : chaque microprojet a son importance dans ce qu'il peut apprendre aux autres. Dans une partition musicale, ce n'est pas seulement la dernière note qui compte : c'est chacune des notes qui contribue à l'harmonie de la partition. Alors, écoutons».

Olivier de Schutter – Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation (2008-2014) (in Hopkins R., 2014)

LA TRANSITION COMME POINT DE DÉPART DE LA CATL

En Europe, plus de 2000 initiatives innovantes et porteuses d'avenir émergent depuis plusieurs années pour répondre davantage aux besoins des communautés locales¹ (Noël et Van Malder, 2014; De Mynck, 2011). La Transition² est un concept et un mouvement récent, d'origine anglo-saxonne. D'après Hopkins (2010, 131), la Transition a pris avec engouement sa place parmi les initiatives citoyennes afin de faire face aux mutations profondes que notre société va connaître dans quelques années (Huchette G., sans date).

Réseau de Transition

Le concept de Transition émane d'une dynamique dirigée par les communautés. Elle nous invite à prendre conscience des responsabilités que nous avons en tant que citoyens³ afin de limiter la course à la croissance mais surtout pour trouver des solutions afin de contenir cette planète (Hopkins, 2010 ; De Mynck, 2011). En d'autres termes, elle a une approche positive et inventive (Huchette G., sans nom).

Le mouvement des villes en Transition repose sur cinq directions majeures: l'économie (argent local), l'éducation (atelier couture, échanges intergénérationnel, la transmission de savoir-faire), les transports (mobilité soutenable, circuit court), la gouvernance et enfin l'alimentation

La Transition ne fait ni référence à une révolution ni une révolte, pas plus qu'un changement par les autorités (Servigne P., 2011) mais c'est bel et bien l'action des acteurs. Ces derniers recherchent un nouveau mode de vie, une relocalisation de l'économie et s'inspirent du passé tout en se tournant vers l'avenir (De Mynck, 2011).

« PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL »

1 Exemples: la Ferme biologique du Bec Hellouin en Normandie, les potagers-toits à Bruxelles, le Concept Orchard dans le Kent., le projet « Ark Permaculture » près de Clones en Irlande.

2 Hopkins R. (2010) décrit dans son manuel les quatre prémisses sur lesquelles est fondée la Transition décrite dans ce manuel:

1. Nous ne pourrions pas éviter de vivre en consommant beaucoup moins d'énergie. Il vaut mieux s'y préparer que d'être pris par surprise;
2. Nos établissements humains et nos communautés manquent de la résilience nécessaire pour survivre aux importants chocs énergétiques qui accompagneront le pic pétrolier;
3. Nous devons agir collectivement et nous devons le faire maintenant;
4. En stimulant le génie collectif de notre entourage pour concevoir en avance et avec créativité notre descente énergétique, nous pouvons construire des modes de vie plus interalliés, plus enrichissants et qui reconnaissent les limites biologiques de notre planète.

3 Conscientisation des citoyens à propos de la nécessité de diminuer nos consommations énergétiques et d'agir collectivement afin de trouver des solutions sur la dépendance au pétrole et aux changements climatiques.

Liège en transition

En Wallonie, le mouvement de transition a été lancé durant l'année 2011 notamment avec la traduction en français du Manuel de Transition (Hopkins, 2010) à la fin de l'année 2010 (De Muynck, 2011).

Dans son étude en 2011, De Muynck (2011) exprime que la Belgique n'avait aucune initiative « **innovante** » avec un rassemblement d'acteurs. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que des initiatives se développent dans le paysage agroalimentaire wallon (Feyereisen, 2017).

Liège en Transition (LeT) a émergé surtout lors de deux grands événements, le Salon Tempo Color en septembre 2011, et la Semaine de la Solidarité internationale à Liège, en mars 2012. Mais c'est le 9 novembre 2011 que LeT a été fondée

L'ASBL Barricade a joué un rôle important en ce début de mouvement, notamment dans la diffusion des informations afin de permettre aux différents groupes et associations de prendre part au mouvement.

Nous pouvons citer quelques initiatives présentes sur le territoire, en titre d'exemple (liste non exhaustive):

- Incroyables Comestibles: initiative citoyenne lancée en 2008 à Todmorden, par deux mères de famille. On plante, on arrose et on partage. Cette dynamique permet de reconnecter les gens entre eux et avec la Terre nourricière
- Le Valeureux: représente une monnaie locale liégeoise. Elle est née en 2011 à l'initiative de quelques citoyens. Son objectif principal est de promouvoir une économie locale, éthique, écologique et sociale. Le logo de la CATL va figurer sur les coupures de 5 Val'heureux;
- DynamoCoop est une coopérative, fondé sur l'économie sociale et des mises en œuvre mutualistes. Elle vise à favoriser et diffuser le développement de projets artistiques;

La CATL apparaît comme une des initiatives récentes en Wallonie (Jonet, 2015). Elle représente une dynamique territoriale construite autour ce mouvement de Transition en se basant sur un diagnostic du système agroalimentaire (S3A) et en proposant des alternatives en région liégeoise.

Les prémices de la CATL

Comme le rappelle Takis Fotopoulos (2002), « *le grand problème d'une politique d'émancipation, c'est de trouver comment unir tous les groupes sociaux qui forment la base potentielle du nouveau sujet de la libération, comment les rassembler autour d'une vision commune du monde, d'un para-*

digme commun [...]». D'après Feyereisen M.(2017) et les acteurs rencontrés nous pouvons caractériser la CATL comme un «mouvement citoyen» fédérateur afin d'intégrer une série d'initiative sur le territoire. C'est-à-dire de construire une «**niche globale territoriale**»⁴ (Jonet, 2015).

C'est en novembre 2011 que les premières pierres de la CATL sont posées au travers du groupe LeT (Feyereisen, 2017 ; Jonet, 2015 ; Marcq et al., 2015). Leur travail consistait à sensibiliser au sujet de la Transition autour de thématiques telles que l'habitat, l'alimentation, la mobilité, les monnaies locales... C'est à l'occasion d'un colloque sur «**les alliances innovantes pour un développement durable**» en avril 2012, naît officiellement la CATL. Elle rassemble les membres du groupe LeT et d'autres acteurs (associations...).

En 2012, la CATL a constaté qu'il existait déjà des initiatives territoriales et des circuits courts émergeant dans la province de Liège autour de l'alimentation (Feyereisen M., 2017). La première idée qu'elle a pu faire émerger, c'est comment mettre en lien ces initiatives. C'est-à-dire de passer d'initiatives isolées à un projet de transition territorial (un projet de territoire).

LANCEMENT OFFICIEL DU LA CATL

En 2013, afin d'avoir un réel impact sur le territoire, ce «**groupement**» dépose un premier projet au cabinet du ministre du Développement Durable Nollet. Celui-ci sera refusé par manque de concret et trop confus (Feyereisen, 2017, Jonet, 2015).

Toujours en 2013, un second projet sera déposé au cabinet du Ministre de l'Economie Marcourt. Celui-ci est soutenu par les organisations Ages, Barricade, Exposit D, le Gal du pays des Condruses et tr@me. Il ambitionne de mettre en place la CATL. Cette fois-ci le projet est accepté et subventionné⁵ (Feyereisen M., 2017).

Premier forum ouvert

C'est en novembre 2013 que la CATL est officielle notamment avec une soirée-événement (le 5 novembre) et un forum ouvert (le 6 novembre) auquel participent respectivement 350 et 150 personnes. Les grands chantiers de la CATL, les 42 groupes de travail⁶ et les principes fédérateurs

4 «*La niche globale territorialisée participe à l'ancrage des niches locales dans un projet sociétal plus large et plus à même d'engager une transformation du régime sociotechnique. Pour ce faire, la niche globale territorialisée (la CATL) articule les attentes des niches locales dans un projet global, soutient le développement de leurs réseaux, et assiste et intègre leurs processus d'apprentissage*» (Feyereisen, 2017, p8).

Les niches locales représentent l'ensemble des initiatives développant des alternatives au système agroalimentaire conventionnel: projets concrets, locaux, et techniques (Feyereisen, 2017).

5 Deux enveloppes de 66 000 € chacune.

6 Les comptes-rendus des différents ateliers sont disponibles sur www.catl.be

ont été conçus (Feyereisen, 2017; Jonet, 2015). Ainsi une série de principes fédérateurs sont ainsi ressortis de la CATL, elle permet de cibler l'activité de la CATL⁷ (Grand chantier présenter durant la présentation de Jonet C.):

- Faciliter l'accès au foncier
- Développer la filière de formation et l'accompagnement au lancement d'activités
- Construire la logistique de la filière alimentaire locale en circuit court
- Créer les chaînons manquants de la filière alimentaire locale
- Assurer le financement des projets
- Sensibiliser et éduquer aux enjeux liés à l'alimentation
- Mobiliser les acteurs politiques et institutionnels
- Favoriser l'implication du citoyen

Les grands chantiers ont été identifiés, ils vont permettre le déploiement du réseau et des projets liégeois sur le long terme (<http://www.catl.be/les-chantiers/>): faire l'état des lieux du circuit court, faciliter l'accès au foncier, soutenir la formation et accompagnement au lancement d'activités, assurer le financement de projets, réussir l'articulation institutionnelle de la CATL, créer les chaînons manquants de la filière alimentaire locale.

Cette dynamique a l'ambition de mettre en œuvre une filière d'alimentation locale en circuit court, articulée autour d'entreprises à finalité sociale (Jonet, 2015). Le projet de la CATL est une vision à projeter en moyen et long terme (un horizon temporel 25-30 années) pour mettre en œuvre une transition du « système sociotechnique »⁸.

Développement de la dimension économique et entrepreneuriale

L'une des caractéristiques de la CATL est la place du citoyen⁹ dans les événements organisés par la CATL et ses partenaires (Feyereisen M., 2017). Cependant la CATL ne s'appuie pas que sur les citoyens, les porteurs de la CATL vont mettre en réseau différents acteurs afin d'avoir une mobilisation de ressources suffisantes¹⁰. Cet ensemble de données impliquera des projets dans son territoire en ayant pour objectifs la relocalisation, l'écologisation et démocratisation du système agroalimentaire (Feyereisen M., 2017).

Ainsi, le 12 novembre 2014, pour la première fois la CATL se réunit en tant que « **plate-forme**

7 Pour plus d'informations : <http://www.catl.be/presentation>

8 Notion abordée par Christian Jonet lors de sa présentation pendant le séminaire.

9 On peut faire ressortir l'utilisation de l'intelligence collective et la participation citoyenne.

10 Entretien avec Maud Blaffart.

stratégique»¹¹ (Jonet C., 2015 ; Marcq et al. 2015). L'objectif est d'identifier les principaux enjeux, apporter des réponses et de faire apparaître les chantiers stratégiques pour ancrer ce mouvement. Quatre axes forts sont ressortis lors de cette réunion :

- Une référence aux débats actuels sur l'approche de la Transition ;
- Une ouverture à des acteurs multiples ;
- La participation de différents centres de recherches ;
- L'appui à l'éclosion de diverses initiatives concrètes en économie sociale.

Les années 2015 et 2016 sont synonymes de questionnement pour la CATL notamment vis-à-vis de son institutionnalisation/sa structuration. Leur réflexion vise aussi à comment se légitimer face aux pouvoirs publics. Il ne faut pas oublier que la CATL est basée sur du bénévolat ¹²

C'est également en 2015 que les Compagnons de la Terre (CDLT) sont fondés. À travers cette Société Coopérative à Finalité sociale (SCFS), la CATL fait évoluer sa stratégie et son ancrage sur le territoire (niche locale particulière). Ce projet a eu toute son importance afin de concrétiser les ambitions de la CATL (Feyereisen, 2017).

UN ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

Parti du constat que le territoire liégeois possède suffisamment de niches locales, il serait profitable de les mettre en réseau afin de concrétiser un projet global (vision commune avec une série de règles partagées (Feyereisen M., 2017).

La création de niches locales telles que les CDLT ou encore Les Petits Producteurs (LPP) permettent non seulement d'ancrer mais de renforcer le projet de la CATL et légitime son action face aux acteurs institutionnels.

Projet Pilote: des Compagnons de la Terre

Le projet des CDLT est basé sur une recherche-action, conditionné par l'ASBL GREOA¹³ en 2014 et financé par le cabinet du ministre Nollet en charge du Développement durable réalisé par B. Noël et L. Van Malder (Feyereisen, 2017 ; Noel et Van Malder, 2014 ; Jonet,2015). C'est à travers

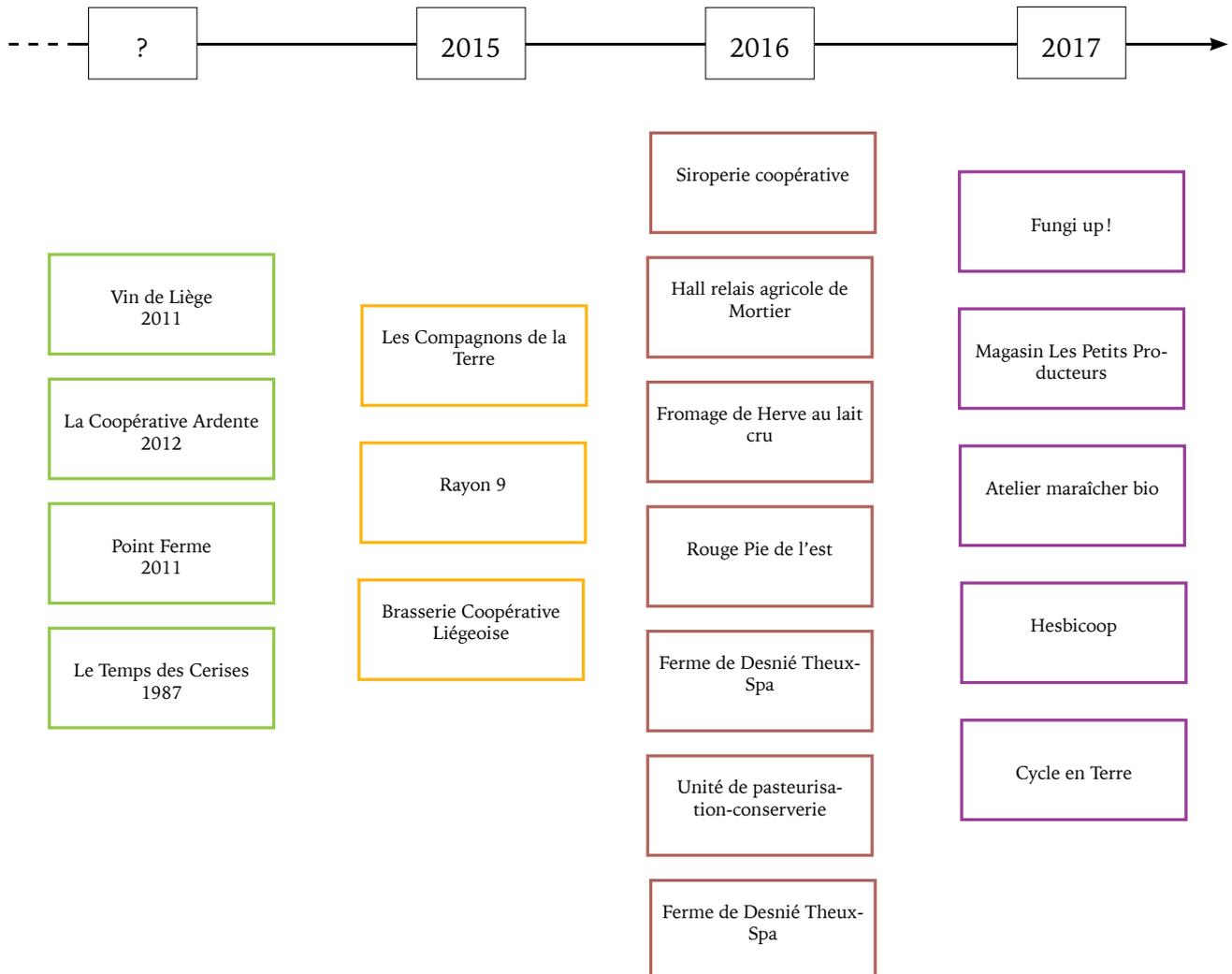
11 Cette réunion composée d'une vingtaine d'acteurs de terrain, d'acteurs institutionnels et de chercheurs universitaires.

12 Entretien avec Maud Blaffart et Delphine Hanrard : La CATL est soutenue par l'ASBL Barricade. Mais seul Jonet et quelques autres collègues s'impliquent alors encore de manière régulière pour faire avancer le projet.

Jonet est certainement un des membres les plus importants, fortement impliqué dans LeT, nous pouvons l'identifier comme étant le porte-parole de la CATL.

13 Groupement régional économique Ourthe-Vesdre- Amblève. L'association implique conjointement plusieurs acteurs locaux dans le cadre de la Ceinture aliment- terre liégeoise. www.greoa.b

**UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE = ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE
PROJETS COOPÉRATIF À FINALITÉ SOCIALE**



cette étude que le « modèle de production » des CDLT a été modélisé (Noel et Van Malder, 2014 ; Feyereisen, 2017). Son objectif premier est de lancer un producteur coopératif en agroécologie en province de Liège conduisant vers le circuit court.

Lors de sa présentation Jonet C., nous explique qu'il faudrait 14 600 fermes occupants 44 000 hectares pour répondre aux besoins des Wallons. Ce qui représente 6 % des surfaces agricoles wallonnes. L'autre point abordé par Jonet C. est la création d'emplois. Ces modèles de microfermes reposent sur une forte main d'œuvre à l'hectare et pourraient employer environ 44 000 travailleurs.

Soulignons toutefois qu'il existe une réticence au niveau du secteur agricole (Feyereisen M., 2017). Le secteur agricole voit dans ces modèles une concurrence. Cependant nous pouvons affirmer que le système agro-industriel et les fermes traditionnelles ne ciblent pas les mêmes types de production ni le même type de surface¹⁴. Il faut voir une complémentarité dans ces modèles et l'agriculture traditionnelle. Aussi le secteur agricole exprime qu'il semble compliquer déclencher une transition du système agroalimentaire sans l'implication des agriculteurs du territoire. À titre d'exemple le projet des CDLT a un ancrage avec les citoyens et non avec le secteur agricole (Feyereisen M., 2017).

Reconnaissance des acteurs institutionnels

Avec l'émergence de projets autour de la CATL, le cabinet du ministre Marcourt accepte d'allouer de nouveaux financements¹⁵ à la CATL, en mai 2016. Aujourd'hui, la CATL participe à des réunions avec la Conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Liège et du Collège provincial de Liège (notamment Liège Métropole, organisée sur le site des CDLT). Elle a également été ambitionnée par des acteurs institutionnels comme l'Agence de développement pour la Province de Liège (SPI), Verdir, la commune d'Herstal¹⁶.... Cependant pour franchir une nouvelle étape, la CATL doit effectuer un travail de structuration (Jonet, 2015)

Nous pouvons affirmer que la CATL est reconnue comme un élément fédérateur du territoire, elle est reconnue également par son expertise sur le sujet de la transition du système agroalimentaire en région liégeoise et elle marque un ancrage des initiatives sur son territoire (Feyereisen, 2017).

14 Entretien avec Maud Blaffart.

15 Deux tranches de 100.000 €, la première de mi-2016 à fin 2017, et la seconde prévue fin 2017. Sous deux conditions :

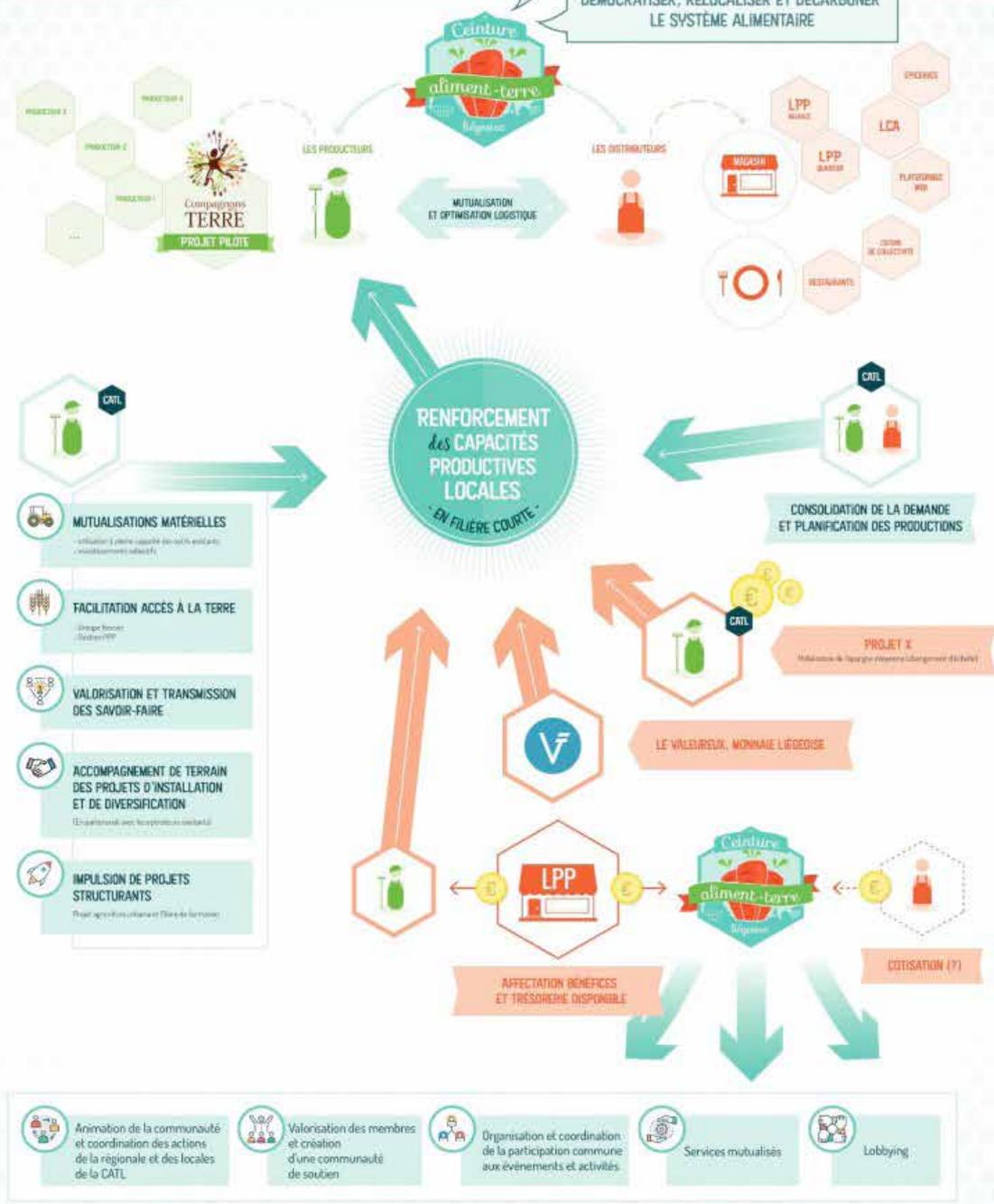
- Des structures porteuses et créatrices d'emplois
- Le montant est alloué à une structure unique et identifiable pour porter ce projet. L'ASBL Expositant D devient alors la boîte aux lettres officielle du projet de la CATL (nous reviendrons sur le rôle de l'Expositant D).

16 Entretien avec Maud Blaffart.

COMMUNAUTÉ, SERVICES et ACTIVITÉS de la CATL

QUE 50% DE LA CONSOMMATION LIÉGEOISE SOIT ISSUE DE PRODUCTION LOCALE D'ICI 25 ANS

DÉMOCRATISER, RELOCALISER ET DÉCARBONER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE



Source : <https://www.catl.be/la-plan-daction-de-la-ceinture-aliment-terre-liegeoise-la-production-avant-tout/plan-dev-catl/>

PRINCIPAUX ENJEUX À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

AMBITIONS DE LA CATL

La CATL est marquée par deux grands objectifs à atteindre d'ici 25 ans :

- 50 % de la consommation liégeoise, soit issue de production locale ;
- Démocratiser, relocaliser et décarboner le système alimentaire (par exemple la création d'emplois non délocalisables) : structurer une filière complète d'alimentation locale en circuit court (Marcq et al, 2015).

Lors d'entretiens, nous avons pu solliciter les acteurs sur la faisabilité/réussite des ambitions. Il en est ressorti que les objectifs sont très ambitieux. Mais qu'il vaut mieux viser « haut » et voir une évolution que mettre un objectif atteignable mais qu'il n'y ait aucune prise de conscience ou aucune action entreprise.

À travers notre étude nous pouvons identifier d'autres objectifs tels que

- Favoriser l'accès à une alimentation saine ;
- Favoriser l'émergence de projets pilotes ;
- Diminuer la dépendance aux ressources fossiles ;
- Aider à structurer une filière complète d'alimentation locale en circuit court.

AMBITIONS TERRITORIALES (LIÈGE MÉTROPOLÉ, 2017)

La CATL estime qu'elle peut fournir aux ménages liégeois 50 % de leurs besoins alimentaires et créer environ 5000 emplois (Noël et Van Malder, 2014 ; Liège Métropole, 2017).

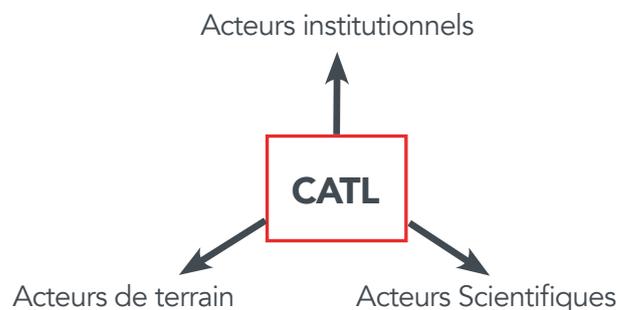
Pour atteindre cet objectif il est intéressant de garder à l'esprit que la CATL opère avec la recherche et l'action mais également par l'expérimentation de modèles alternatifs sur le terrain.

À l'échelle du développement local, nous pouvons faire ressortir l'objectif d'inscrire une dynamique d'économie circulaire à l'aide d'une production de bien et service tout en limitant la consommation et le gaspillage de matières premières, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie ».

Cette économie circulaire aura des impacts notamment avec :

- Une réduction de la pollution de l'air (diminution des transports) ;
- Une sécurité alimentaire : capacité à nourrir entre 10 et 20 % de la population pour les légumes, la totalité en lait et plus de 50 % en viande et céréales.

Ces ambitions nécessitent d'une coordination entre les différentes initiatives et d'une mutualisation des outils.



**TABLEAU DES DIFFÉRENTS ACTEURS QUE NOUS POUVONS LISTER
(LISTE NON EXHAUSTIVE)**

Acteurs de Terrain	<p>À tous les niveaux du système alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> · Producteurs · Transformateurs · Distributeurs · Consommateurs <p>Exemples: GAC, Vins de Liège, point ferme..., citoyens</p> <p>Citoyens</p>
ASBL/Associations/ Mouvement	<p>Liège en Transition Exposant D/Barricade/Beau Mur/Le Valeureux/Cense équi'voc/UrbAgora Terre en vue La bourrache/Cynorhodon</p>
Agences et Sociétés	<p>Trame scrl GREOA AGES AREBS ALPI ADL de Comblain-au-Pont</p>
Acteurs Scientifiques Experts	<p>Pluris Le Centre d'Économie Sociale de l'ULg GIRAF, le Groupe Interdisciplinaire Belge de Recherche en Agroécologie Études multiples (publication par Barricade)</p>
Acteurs Institutionnels Instances publiques	<p>GAL Pays Condruzes La Province de Liège La Région wallonne Liège Métropole Collège provincial Ministères:</p> <ul style="list-style-type: none"> · Développement Durable · Environnement · Agriculture · Économie

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU PROJET

La CATL joue un rôle fédérateur, elle regroupe un ensemble d'acteurs partant des citoyens et des personnes de terrain jusqu'aux instances publiques afin de mettre en place un processus d'élaboration, composé

- d'une mobilisation citoyenne et institutionnelle
- d'une co construction, de visions et de stratégie
- Et enfin d'une dynamique de projet

PARTENAIRES AU LANCEMENT DE LA CATL

Au lancement de la CATL, nous pouvons voir qu'il existait déjà un noyau constitué de 6 partenaires :

- Le groupe d'action locale (GAL) du Pays des Condruses (développement rural)
- Point Ferme (vente de paniers fermiers)
- Barricade (culture d'alternative et éducation permanente)
- l'AREBS-ALPI (formation et accompagnements pour un développement durable)
- Expositant D (actions et accompagnements pour un développement durable)
- AGES (agence-conseil en économie sociale)

DÉMARCHE «BOTTUM UP»

Il semble judicieux d'aborder cette démarche dans la partie des acteurs car elle se positionne sur» implication de tous les acteurs du territoire sans distinction, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, économique. La spécificité de la CATL est qu'elle a une démarche de bottom-up¹ qui part du territoire et de ses acteurs (de leurs attentes, leurs idées, leurs projets et leur initiative).

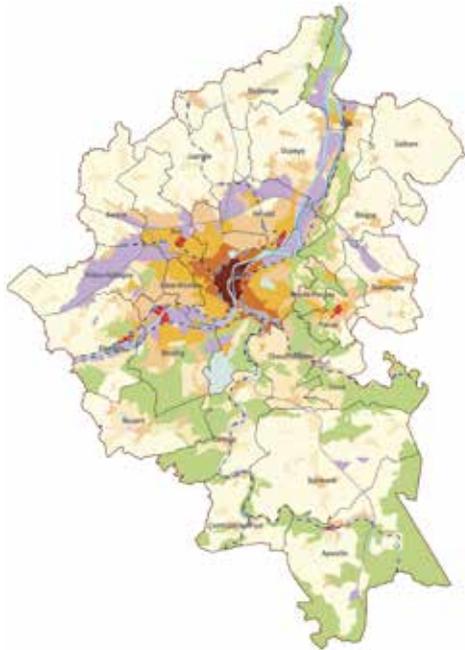
PARTENARIAT POUR LES FINANCEMENTS

La démarche de la CATL permet la mise en œuvre de financements par les appels publics à l'épargne et les instances publiques.

Ces financements permettent d'investir dans des projets qui ont du sens pour le territoire liégeois (par exemple: LPP). Mais ils peuvent également jouer un rôle dans l'accès au foncier pour des agriculteurs qui veulent faire partie du mouvement. Cette cohésion peut montrer des avantages tels qu'un engagement fort vis-à-vis des producteurs, une relation sécuritaire pour le producteur (implication sur les plans de cultures, engagement à dépanner le producteur en cas de surplus, très bonne connaissance des producteurs)...

1 Mobilisation sociale et citoyenne.

CARTE DES VOCATIONS TERRITORIALES - SADlg
Différenciation spatiale

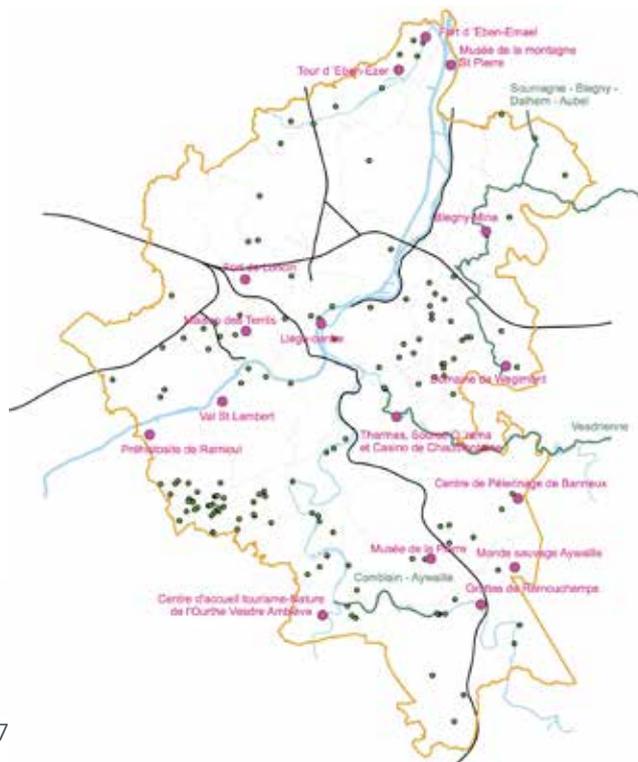


VOCATIONS TERRITORIALES

- | | | | |
|--|------------------------|--|--------------------------------|
| | Cœur métropolitain | | Territoire agricole |
| | Faubourg métropolitain | | Paysage naturel |
| | Centre urbain | | Espace communautaire |
| | Couronne urbaine | | Espace économique |
| | Péri-urbain | | Espace économique - commercial |
| | Espace résidentiel | | |

Source : Liège Métropole, 2017

**CARTE VISANT LES SITES ET PROJETS AUTOUR DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE ET
 UNE ALIMENTATION LOCALE - SADlg**



- Sites et projets autour de l'agriculture alternative et alimentation locale
- Attractions touristiques
- Projets de liaisonnement modes doux à concrétiser

Source : Liège Métropole, 2017

OUTILS URBANISTIQUES

La CATL utilise un panel d'outils, nous allons différencier en deux catégories. Nous verrons dans un premier temps les outils urbanistiques avec le code wallon de l'agriculture, le Schéma de l'Arrondissement de Liège, les appels à projets et le permis de végétaliser. Et nous finirons avec les outils de communication et d'intelligence collective en nous basant sur le forum ouvert du lancement de la CATL et les événements mis en œuvre par la CATL.

LES OUTILS URBANISTIQUES

Le code wallon de l'Agriculture

Le Code wallon de l'Agriculture est initié par le ministre wallon de l'Agriculture au sein du Gouvernement wallon et a été adopté le 26 mars 2014 par le Parlement wallon. Une consultation citoyenne a été mise en œuvre en 2013.

C'est l'une des premières fois que l'espace agricole est pris en considération :

«*La Région wallonne encourage le maintien d'une agriculture familiale, à taille humaine, rentable, pourvoyeuse d'emplois et l'évolution vers une agriculture écologiquement intensive*» (art. 1 du Code wallon de l'Agriculture).

Le Code wallon de l'Agriculture a des orientations se dirigeant vers une transition plus écologique et plus durable.

La vision de l'agriculture wallonne prône :

- Une agriculture familiale, à taille humaine ;
- Une agriculture de qualité ;
- Une agriculture rentable, pourvoyeuse d'emplois ;
- Une agriculture «écologiquement intensive».

Il faut prendre en considération que les intentions sont louables mais non garante d'une politique réussie sur le territoire. Le Code appuie toujours l'aspect économique plus que l'aspect social et écologique. Donc quand le code préconise une agriculture pourvoyeuse d'emploi, que sous-entend-elle ? Est-ce que les agriculteurs devront être polyvalents et devenir producteurs, transformateurs et vendeurs ?

Il doit avoir également une prise de conscience sur les différentes agricultures que nous pouvons mettre en place, et surtout leur rôle. L'industrie agro-industrielle doit laisser place à une agriculture traditionnelle (pas forcément familiale), tout en étant complémentaire. Proposer des espaces pour les deux types d'agriculture, et pourquoi pas un zoning de l'agriculture industrielle...

Le Schéma de l'Arrondissement de Liège

- AMBITION 4 :

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE ALTERNATIVE ET LES CIRCUITS COURTS DE PRODUCTION ALIMENTAIRE : MOBILISATION DE 100 HA PAR AN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE ET LA CRÉATION DE NOUVEAUX EMPLOIS DANS LE SECTEUR



PERSPECTIVES

Actuellement, la disparition des terres vouées à l'agriculture traditionnelle concerne une centaine d'ha par an.

La Ceinture Aliment-terre liégeoise propose une alternative à cette problématique, avec pour objectif à long terme, de fournir aux ménages liégeois 50% de leurs besoins alimentaires en créant 5.000 emplois. La philosophie est d'établir une très grande interconnexion avec les agriculteurs traditionnels dont les produits seront toujours valorisés.

PROPOSITIONS

Ainsi, pour compenser cette disparition, il est judicieux de viser le développement de 100 ha par an voué à la production locale de denrées alimentaires (culture, vins, élevages, ...). L'objectif poursuivi est à long terme de dédier 10 % du territoire à ce type agriculture.

Le taux de progression de l'agriculture alternative ne sera pas linéaire mais exponentiel. Il est raisonnable d'estimer que la transformation des terres agricoles se situera autour de quelques hectares par an les premières années, et qu'elle s'accroîtra au fur et à mesure du temps de façon exponentielle.



À long terme, **10%** du territoire dédié à l'agriculture alternative

À la demande de Liège métropole, le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège (SDAlg) a été présenté le 13 septembre 2017 au Palais des Congrès et approuvé par les Collèges communaux. Les membres de Liège Métropole veulent fédérer leurs forces afin de porter des actions communes en vue d'un développement territorial et durable de l'Arrondissement de Liège. Le SDAlg s'inscrit dans la lignée du Plan urbain de Mobilité (PUM) proposé en 2013. Mais celui-ci n'a jamais été adopté. Cependant le PUM est marqué par une dynamique supracommunale collaborative et à la volonté de disposer d'une vision cohérente, transversale et ambitieuse pour l'ensemble des bourgmestres de l'Arrondissement de Liège. Le SDA englobe 24 communes, soit 4,7 % du territoire Wallon, autrement dit 21 % de la province de Liège ou encore 17 % de la population wallonne

ENJEU 8.

- Vu la poursuite de l'étalement urbain au détriment des espaces naturels et agraires
- Vu le déclin de l'activité agricole ces dernières années
- Vu le potentiel de productions agricoles locales variées et la dynamique de valorisation de celui-ci qui s'est enclenchée
- Vu les perspectives économiques et environnementales des nouveaux modèles d'agriculture (de « proximité », de circuits courts)

> AMPLIFICATION DE L'AGRICULTURE TANT RURALE QU'URBAINE

À travers le diagnostic, Le SDAlg soulève 11 enjeux sur le territoire, notamment la valorisation de l'agriculture (voir ci-contre: Enjeux n° 8)

De ces 11 enjeux, il en est ressorti 4 ambitions. L'ambition n° 4 (voir ci-contre) nous intéresse et envisage de:

- Développer l'agriculture alternative et les circuits courts de production alimentaire, en mobilisant 100 HA par an;
- Créer de nouveaux emplois dans le secteur (environs 5000) tout en fournissant aux ménages liégeois 50 % de leurs besoins alimentaires en créant 5.000 emplois. L'objectif poursuivi est de dédier 10 % du territoire à ce type agriculture

FICHES TYPES - CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN APPEL À PROJETS

<http://www.parisculteurs.paris/>

Située au bord de la Seine en face de l'île Saint-Louis, sur un bâtiment art déco classé, la résidence inter-générationnelle du Quartier des Célestins dispose d'une toiture terrasse bien exposée, qui offre une vue panoramique sur la capitale.

Déjà présenté sur la première édition des Parisculteurs, Doga-S&M* renouvelle ici son engagement en faveur de l'agriculture urbaine.



Présentation du site

La résidence intergénérationnelle Quartier des Célestins, propriété d'Elogie, réhabilitée en 2013, est gérée par deux associations : ALIT (adultes jeunes travailleurs) et Césaire (adultes personnes âgées). Chaque activité occupe une partie distincte du bâtiment. Les circulations verticales et une salle polyvalente en RDC sont partagées. La création d'un escalier d'accès à la terrasse est prévue.

Contractualisation

- Convention d'occupation qui sera à définir avec le gestionnaire
- Enveloppe financière de 5 000 euros TTC à destination du lauréat
- Redevance : le montant de la redevance devra être proposé par le candidat et sera constitutif de son offre, en fonction de l'équilibre économique du projet proposé et en cohérence avec le chiffre d'affaires prévisionnel
- Consommation eau et électricité à la charge du porteur de projet

Disponibilité

1^{er} trimestre 2019

Commodités lors de la mise à disposition du site

- Eau, consommation à la charge du porteur de projet
- Possibilité d'utiliser les cuisines et les vestiaires du lieu

Contraintes urbanistiques

- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Marais : pas de dérogation aux règles gabaritaires pour les équipements et les terres de production agricole, forte visibilité patrimoniale
- Périmètre d'abords de [Monuments Historiques](#)

Particularité

Bien que la terrasse ne soit pas accessible aux résidents, les projets intégrant une dimension participative pour les occupants de la résidence seront appréciés.

Site proposé par

Doga - S&M*

Surface

350 m²

Particularité

La toiture terrasse est soumise à 250 kg/m² sur maximum sur et la charge d'exploitation maximale est de 150 kg/m² sur la terrasse végétalisée en été.
Elle rétrocède au rez-de-chaussée par l'intermédiaire d'un échelonnement technique pour des raisons de sécurité et de stabilité architecturale.

Travaux prévus liés à l'installation du terrain

Rien à prévoir sur ce terrain de la terrasse.
Création d'un escalier depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la terrasse.

Accessibilité

Le site est soumis à la réglementation ERP (sans d'accueil de public).
Équipé maximum de 18 personnes.
Accessibilité pour un ascenseur sur site (à définir avec le gestionnaire).

Environnement

Non

Hauteur

22 m

Appels à projets¹

RÉINVENTONS LIÈGE

Lancé par Liège en mars 2017, c'est un processus de participation citoyenne qui a permis aux forces vives liégeoises² d'imaginer et de construire la ville de Liège de demain.

5 catégories ont été créées:

- équiper, aménager et embellir la ville et ses quartiers
- Mobilité
- Ville participative, collaborative et numérique
- Art, Culture, patrimoine et Tourisme
- Espaces verts, Végétalisation et Agriculture urbaine
- Inclusion sociale
- Transition énergétique.

Sur leur site internet (www.reinventonliege.be), nous pouvons voir les projets sur l'Agriculture urbaine. Certains d'entre eux pourraient être un levier pour aider la CATL d'avoir une implication dans son territoire. Après l'analyse des projets par les services de la ville de Liège, nous remarquons qu'il y a une tendance visant l'alimentation locale. Notamment avec la mise en valeur de producteurs locaux, d'accueil de ruches et d'abeilles dans la ville. Les citoyens se préoccupent de plus en plus de l'origine et la qualité des aliments qu'ils consomment.

CRÉaFARM

À travers Réinventons Liège, la ville de Liège a déjà des idées d'action pour mettre en place la ville de la future. Durant notre entretien Delphine Hanrard, nous affirmer la volonté de la ville de Liège de créer une base de données au niveau foncier. C'est-à-dire de recenser et de mettre à disposition les parcelles disponibles pour favoriser l'agriculture urbaine auprès de collectifs de citoyens. Après le recensement des terrains et la création «fiches» typent «les pariculteurs» (voir ci-contre), l'objectif est de lancer un appel à projets pour cultivateurs. La CATL jouera un rôle puisqu'il est envisagé d'avoir un partenariat avec eux.

Déjà aujourd'hui, il y a 2 terrains disponibles (possibilité de les céder à la CATL).

1 Entretien avec Delphine Hanrard.

2 Citoyens, associations, acteurs économiques, acteurs culturels...



Exemple d'installation de plantation comestible dans la ville



Forum ouvert : Lancement de la CATL



Invitation Conférence : Rob Hopkins, soutenu par le CATL

Le permis de végétaliser

Le mouvement a été lancé par les Incroyables Comestibles en partenariat avec la ville de Liège et le soutien logistique du Centre liégeois du Beau-Mur. Depuis mars 2017, les habitants de Liège peuvent introduire une demande de permis pour la végétalisation du domaine public via la plantation (planter des végétaux comestibles).

C'est l'ASBL Beau-Mur qui centralise les demandes et les remet à la ville de Liège. Ces démarches s'appuient sur une demande participative avec une forte implication des habitants, des associations mais aussi des comités de quartiers

En exemple nous pouvons citer les installations de bacs au pied de la Passerelle, dans le cadre du programme « Liège Souffle Vert ».

LES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Forum ouvert

Il est né du constat qu'au cours d'une réunion les échanges les plus intéressants entre les participants ont lieu lors de la pause café. Il est caractérisé comme un outil démocratique et de participation citoyenne. C'est-à-dire de participer aux orientations du territoire en créant une dynamique autour d'une question.

Les thèmes de réflexion ont été déterminés le jour même par les participants : le forum ouvert est qualifié comme une technique d'intelligence collective permettant une collaboration efficace faisant émerger des questions et des pistes de réponses concrètes. Cette dynamique favorise l'avancement d'un projet.

La question du forum ouvert du 6 novembre 2013 pour le lancement de la CATL a été « Comment parvenir, d'ici 25 à 30 ans, à faire en sorte que la majeure partie de la nourriture consommée en province de Liège soit produite localement, de manière durable et équitable ? ». Le rassemblement d'environ 150 personnes a essayé d'y répondre autour de 42 groupes de travail³.

Le Forum ouvert est destiné à créer la dynamique et le réseau Ceinture aliment-terre

Ateliers/Colloques

L'utilisation de ces outils permet de réveiller et mobiliser l'intelligence collective en discutant de questions essentielles. L'objectif spécifique est de conscientiser la population et de leur proposer des solutions. Ces outils favorisent les échanges, le partage et l'apprentissage.

3 Consultable : <https://www.catl.be/forum-ouvert/#pv>

LE MAILLAGE TERRITORIAL DE LA CATL

Carte présentée lors de la conférence



PRINCIPALES LEÇONS

Le projet CALT émane d'une coalition de partenaires actifs en matière de circuit court alimentaire, d'économie sociale, de développement territorial et d'éducation permanente. Nous retenons que leur ambition est de grande envergure. C'est-à-dire de valoriser l'agriculture liégeoise tout en augmentant la part locale de biens alimentaires consommés (Liège Métropole, 2017).

Elle soutient les initiatives encourageant l'installation de nouveaux maraîchers sur petites surfaces telles que Point Vert, les Compagnons de la Terre. Elle développe des réseaux de commercialisation pour ces producteurs comme le Petits producteurs, Point Ferme, Coopérative Ardente. Et elle sensibilise les consommateurs à consommer des produits issus de pratiques agro-écologiques.

Notre étude ne correspond pas à un projet urbain tel que nous étudions d'habitude. Mais c'est une réelle réflexion territoriale qui comprend de nombreux enjeux et surtout un territoire spécifique. Nous nous situons dans la province de Liège représentant pôle d'attractivité important. Soulignons qu'il existe de nombreuses terres agricoles autour de la ville et qu'historiquement elle servait à nourrir la population locale. Aujourd'hui nous voyons une réflexion se faire au niveau des terres destinées aux produits exportables qui doivent être déplacés plus loin de cette ceinture afin de laisser place aux fermes traditionnelles.

Nous pouvons faire une analogie avec les autres projets urbains :

- L'échelle: La provende de Liège ;
- La nature du projet: La mise en œuvre d'un nouveau modèle économique et sociétal ;
- Les partenariats: Mise en œuvre d'un modèle démocratique avec l'implication du politique ;
- L'impact sur le territoire: Reprise et renforcement d'initiatives existantes et non liées.

Critique, points forts, points faibles:

- La CATL est fédératrice d'un mouvement et est innovant. Nous retrouvons également cette dynamique dans l'arrondissement de Verviers avec RATav et ce depuis novembre 2017. Il serait intéressant de comparer ces dynamiques, sur leur mise en œuvre mais sur l'impact sur le territoire.
- Les publications d'études permettent de faire un contraste avec les communications enthousiastes et édulcorées notamment face aux résultats actuels et à son impact sur le territoire ;
- Nous pouvons souligner un manque de lisibilité de leur structure et de leur mode de gouvernance. Cette question a été soulevée lors de la conférence. Et il en est ressorti que la CATL n'a toujours pas de structure aujourd'hui et qu'elle n'a donc plus de financement pour continuer la dynamique. La CATL se retrouve en pleine réflexion, puisque la Région Wallonne veut bien soutenir ce mouvement à condition d'identifier une structure. Jonet C. propose d'utiliser l'Association avec Expositant D, qui est une coquille vide sans projet. Après des recherches, nous savons que Expositant D est menée par Jonet C... Est-ce qu'une seule personne peut mener la danse sur une démarche citoyenne?

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES/OUVRAGES

Fotopoulos, T. (2002). *Vers une démocratie générale. Une démocratie directe, économique, écologique et sociale* (Paul Chemla, Trans.). Seuil.

Hopkins, R. (2010). *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience local*. Écosociété.

Hopkins, R. (2014). *Ils changent le monde*. Paris: Seuil.

Servigne, P., Hervé-Gruyer, P., De Schutter, O., et Cochet, Y. (2017). *Nourrir l'Europe en temps de crise : Vers des systèmes alimentaires résilients* (2^e éd.). Babel.

Sinai, A., Stevens, R., Carton, H., Servigne, P., (2015). *Petit traité de résilience locale*. Charles Léopold Mayer.

ARTICLES

Bousbaine, A. D. et Bryant, C. (2017), *Les systèmes innovants alimentaires, cas d'étude : la Ceinture Alimentaire Terre de Liège. Belgeo*. [Consulté le 24 septembre 2017]

Disponible en ligne : <http://belgeo.revues.org/19507>

DOI: 10.4000/belgeo.19507

Collart, G. (2013). *Les groupements d'achats alimentaires en Wallonie*, 1-10. [Consulté le 24 septembre 2017]

Disponible en Ligne : https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/bdiv/documents/Developpement_durable_Groupement_d_achat_alimentaire_wallon_Collart2013.pdf

Deveux, F.O. (2013). *Le secret des Incroyables Comestibles...* . [Consulté le 02 novembre 2017]

Disponible en ligne : <https://www.reseautransition.be/articles/le-secret-des-incroyables-comestibles/>

Huchette, G. (sans date). *Dessine-moi une ville en transition. Les cahiers de l'UPC*, 1-16. [Consulté le 20 octobre 2017]

Disponible en ligne : https://sites.uclouvain.be/urbanslowscapes/seminaire_paysage_2012/08_helkosti_ville_en_transition.pdf

Jonet, C. (2015). *Système agroalimentaires alternatifs: Sortir de la niche la cas de la ceinture alimentaire liégeoises*. Barricades-cultures d'alternatives, 1-56. [Consulté le 21 octobre 2017]
Disponible en ligne : [http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2015 - etude - systemes agroalimentaires alternatifs.pdf](http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2015_-_etude_-_systemes_agroalimentaires_alternatifs.pdf)

Marcq, P., Jonet, C., Verhaegen, E., Feyereisen, M., Mertens, S., et Stassart, P. M. (2015), *La ceinture aliment terre Liegeoise face aux défis de son positionnement théorique politique et institutionnel*. 2e Congrès interdisciplinaire du développement durable, 1-15. [Consulté le 22 octobre 2017]
Disponible en ligne : <https://cidd2015.sciencesconf.org/51584/document>

Noirfalisse, Q. (2015) *Cordon alimentaire à Liège*. Alter Echos n°407-408. [Consulté le 22 octobre 2017] Disponible en ligne : <http://www.alterechos.be/cordon-alimentaire-a-liege>

Vankeerberghen, A. (sans date), *La transition des agriculteurs wallons vers l'agriculture biologique*. 1-18, consulté le 25 octobre 2017.
Disponible en ligne : <https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/136866/1/Stassart%20Vankeerberghen%202013%20dd.pdf>

Vorner, A. (2014). *Les brèves des initiatives: Juin*. [Consulté le 03 novembre 2017]
Disponible en ligne : <https://www.reseautransition.be/articles/les-breves-des-initiatives-juin/>

GUIDES/RAPPORT/ÉTUDES

De Muyck, S. (2011). *Initiative de transition: les limites du mouvement*. Barricades-cultures d'alternatives, 1-12. [Consulté le 21 octobre 2017]
Disponible en ligne : [http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/simon - limites du mouvement.pdf](http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/simon_-_limites_du_mouvement.pdf)

Feyereisen, M. et Stassart, P. M. (2017). *La Ceinture Aliment Terre Liégeoise: des initiatives locales au projet de transition territoriale*. SEED équipe de recherche, université de Liège, 1-16.
Disponible en ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/210425>

Jonet C., 2015, *Systèmes agro-alimentaire alternatif - Sortir de la niche: Le cas de la Ceinture Aliment Terre Liégeoise*. Barricades-cultures d'alternatives, 1-56. [Consulté le 21 octobre 2017]
Disponible en ligne : [http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2015 - etude -](http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2015_-_etude_-_)

systemes_agroalimentaires_alternatifs.pdf

Lagneau, P. (2013). *Quelles alliances stratégiques pour le mouvement de la transition. Barricades-cultures d'alternatives*, 1-8. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne: http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2013antoine_-_alliances_strategiques_pour_la_transition.pdf

Liège Métropole, (2017). *Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège*. Rapport final, 1-127

Noel, B. et Van Malder, L. (2014). *Les compagnons de la terre: Réinventer l'agriculture en wallonie. Barricades-cultures d'alternatives*, 1-24. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne: http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2014_-_benoit_laurence-compagnons_de_la_terre_1-02.pdf

Rapport Brundland (1987)

Disponible en Ligne: www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement.../files/.../rapport_brundtland.pdf

Servigne, P. (2011). *La transition: histoire d'une idée. Barricades-cultures d'alternatives*, 1-12. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne: http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/pablo_-_histoire_de_la_transition.pdf

Servigne, P. (2012). *Une agriculture sans pétrole: pistes pour des systèmes alimentaires résilients. Barricades-cultures d'alternatives*, 36 p. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne: <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2012servigne-agriculturesanspetrole-4.pdf>

Stevens, C. (2012). *Remettre l'agriculteur au cours de l'agriculture. Barricades-cultures d'alternatives*, 1-9. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne: <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2012cath-agri.pdf>

Zedde, S. (2016). *L'agriculture biologique en Wallonie: vers un autre modèle agroalimentaire ?. Analyse, entraide et fraternité*, 1-12. [Consulté le 21 octobre 2017]

Disponible en ligne : https://www.entraide.be/IMG/pdf/analyse_stefanovf-2.pdf

MÉMOIRE

Rentmeesters, J. (2013). *Nourrir la population wallonne avec une agriculture biologique et locale : utopie ou réalité? Ebauche d'analyse du potentiel de production biologique pour les aliments de base*. Université Libre de Bruxelles. Bruxelles. [Consulté le 03 novembre 2017]

Disponible en ligne : http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rentmeesters_12_13.pdf

Vinck, N. (2013). *Les initiatives de transitions : porteuses de changement social*. Université catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve

COMPTES RENDUS/JOURNÉE D'ÉCHANGE

Annet, S. et Beudelot, A. (2017). *Les chiffres du bio en 2016. Biowallonie*, 1-28.

Disponible en ligne : <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2017/05/Le-bio-en-chiffre-2016.pdf>

Bousnaine, A. (2017). *Mise en perspective des points de vue des uns et des autres. Conférence de l'ACRF, ulg, Laplec*, 1-45.

Jonet, C. (2014), *La Ceinture aliment-terre liégeoise : un levier de développement territorial et un pôle de citoyenneté, rencontre. En collaboration avec l'Académie des Entrepreneurs Sociaux @HEC-Ulg*.

Disponible en ligne : <https://www.liegecreative.be/article/index/details/aid/305/lang/fr>

FILMOGRAPHIE

Levy B. (Producteur). Et Dion, C. et Laurent, M. (Réalisateur). (2015). *Demain* : film documentaire

WEBOGRAPHIE

<http://www.barricade.be/>

<http://www.dynamocoop.be/>

<http://www.lestournieres.be/index.php>

<https://www.biowallonie.com/>

<http://gasap.be/>

<http://www.parisculteurs.paris/>

<http://www.reinventonsliege.be/>